Chers lecteurs,

Nous nous faisons une joie de vous retrouver tout prochainement. Mais, pour que ces retrouvailles se passent au mieux, merci de lire attentivement les mesures décrites ci-dessous :

1. Le service de Take-Away de la bibliothèque

La semaine du 11 mai : Le **service de Take-Away** (retrait de livres et jeux sur rendez-vous), est maintenu.

<u>Comment ça marche ?</u> Vous nous envoyez un email, ou vous nous téléphonez, en nous précisant les titres des livres qui vous intéressent. Nous notons vos demandes et nous vous fixons un rendez-vous à la bibliothèque. Vous venez réceptionner votre commande selon l'horaire fixé avec nous. Le paiement ne se fait pas à ce moment : il sera à régler plus tard.

Lors du retrait (à l'extérieur des locaux), il vous sera demandé de respecter des règles d'hygiène strictes (port du masque et distanciation physique).

Nous vous invitons à consulter notre catalogue en ligne afin de choisir les titres que vous voulez. Ce catalogue vous permettra de savoir si le livre est disponible à la bibliothèque d'Yvoir : <u>Bibliothèque - Recherche simple</u>

2. La Réouverture partielle de la bibliothèque

En plus du service de Take-Away, **la bibliothèque sera partiellement ouverte à partir du 18 mai.** Là aussi, des règles d'hygiène strictes seront d'application :

- Le respect des distances sociales. Veillez à maintenir une distance d'1m50 entre les personnes présentes dans les locaux.
- Le port du masque obligatoire pour pouvoir entrer dans la bibliothèque.
- 10 personnes maximum seront autorisées simultanément dans la bibliothèque.
- durée de visite limitée, pas de possibilité de lire ou jouer sur place
- un enfant maximum pourra accompagner l'adulte
- pas d'accès aux locaux de l'étage

Afin de privilégier le système de Take Away, <u>nous adaptons nos horaires</u> en limitant ceux-ci. **La bibliothèque sera accessible** :

- mardi, mercredi et vendredi : de 13h à 17h

- jeudi et samedi : de 09h à 13h

Les livres empruntés avant le confinement (14 mars 2020) et pendant le confinement doivent être ramenés au plus tard le 2 juin 2020. Passée cette date, les amendes seront de nouveau prises en compte. Le retour des livres se fera via la boîte de retour ou lors de votre venue, aux heures d'ouverture.

3. Et pour la Ludothèque?

À partir du 11 mai 2020, le prêt de jeux (3 maximum) est possible sur demande et selon la même formule de Take-Away. Vous ne pourrez donc pas vous rendre dans la ludothèque, nous irons chercher les jeux pour vous. Vous pouvez réserver vos jeux par mail ou par téléphone. Si vous n'avez pas d'idée précise, nous pouvons vous préparer un colis composé des suggestions de l'équipe, en tenant compte de vos souhaits (type de jeu, tranche d'âge, ...).

Le retour des jeux empruntés avant et pendant le confinement sera possible lorsque vous viendrez chercher votre colis sur rendez-vous. Merci de ne pas déposer vos jeux dans la boîte de retour.